

**DELIBERATION**

**N° 2010-069 du 20 Juillet 2010**

**OBJET : Convention partenariat  
Diabes Rouges 2010**



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

*Rapporteur : M. le Président*

Le 20 juillet 2010 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 juillet 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 35

Nombre de pouvoir : 0

Nombre de votes : 35

M. Maurice DUFOUR est nommé secrétaire de séance

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Renée PETELET, M. Alain NICOLOSO, Mme Marie Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, M. Philippe SEZANNE, M. Thierry DUCURTIL, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA, M. Claude PLEINDOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, Mme Corinne MEYER, M. Pierre LEROY, Mme Léa ROUX, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Bernard COLOMBAN.

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2010-27-10 en date du 27 janvier 2010 portant compétence en matière de gestion du service intercommunal de prévention spécialisée,

**Considérant** les démarches engagées par le Conseil Général des Hautes Alpes et de le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, visant à associer les jeunes du Briançonnais à des manifestations sportives particulièrement significatives sur leur territoire.

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n° 2008-101 du 20 décembre 2008, portant convention de parrainage entre la S.E.M « Les Diabes Rouges » et le service intercommunal de prévention spécialisée,

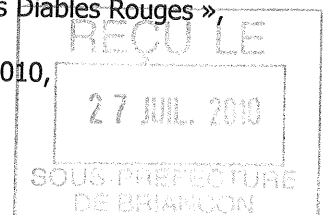
**Considérant** que la Communauté de Communes du Briançonnais entend poursuivre son partenariat avec le gestionnaire de l'équipe du Hockey Majeur Les Diabes Rouges, à travers la mise à disposition d'invitations pour les jeunes suivis par le Service Intercommunal de Prévention Spécialisé et l'achat d'un espace de communication, afin de marquer sa présence et son engagement au développement de ce sport, durant l'année 2010

**Vu** la demande de subvention du gestionnaire de l'équipe du hockey majeur « Les Diabes Rouges »,

**Vu** l'avis majoritairement favorable des membres du Bureau en date du 22 juin 2010,

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

- **Approuve le projet de partenariat avec le gestionnaire de l'équipe du Hockey Majeur Les Diabes Rouges,**



- Précise que ce partenariat s'inscrit dans la dynamique portée par le Conseil Général des Hautes Alpes et le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, visant à associer les jeunes du Briançonnais à des manifestations sportives particulièrement significatives dans leur territoire,
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention annexée à la présente, concernant l'année 2010,
- Autorise le versement d'un montant de 40 000 euros au titre de la convention précitée,
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Général 2010 de la Collectivité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



**Alain FARDELLA.**



Date dépôt S.P. : 26 JUIL. 2010  
Date affichage : 27 JUIL. 2010